

Commune de Guingamp



7276 habitants

Intercommunalité : Guingamp Communauté

Département : Côtes d'Armor

Région : Bretagne

Surface du territoire : 341 ha (commune) / 9 620 ha (communauté de communes)

Gouvernance du projet

Elus référents : Philippe LE GOFF, Maire & Bernard HAMON, Président de Guingamp Communauté

Chef de projet : Antoine MATHIEU (amenagement@cc-guingamp.fr)

Le projet

Le projet vise à répondre à un diagnostic de dévitalisation établi à 360°. En conséquence, les actions et projets présentés s'appuient sur deux enjeux forts :

- **Conforter les atouts concourant à la singularité du territoire** en portant une attention toute particulière à la ville-centre en tant que polarité structurante non seulement de l'intercommunalité mais aussi du bassin de vie ;
- Adjoindre, à la dimension stratégique des interventions, une ré-interrogation de leur faisabilité pour une opérationnalité effective à moyen voire court terme. Cela vise à impulser une dynamique d'investissement au service des synergies escomptées.

De manière générale, l'ensemble des éléments qui font la qualité du cadre de vie et le dynamisme local sont en jeu mais certains leviers de développement font l'objet d'une attention toute particulière : le projet vise notamment le maintien de la vocation commerciale de la ville-centre (sans pour autant négliger les activités, commerces et services des centres-bourgs environnants), le réaménagement des espaces publics et la valorisation du patrimoine architectural et naturel, l'amélioration du parc de logements (lutte contre la vacance et contre l'habitat indigne). Des opérations mixtes de renouvellement urbain sont d'ores et déjà à l'étude.

Guingamp Communauté est pleinement impliquée, notamment au titre de ses compétences en matière de développement économique, de politique de l'habitat, ou encore d'aménagement de l'espace. Les équilibres spatiaux supposent également de revisiter le contenu des documents de planification et les différents projets de territoire selon une approche multi-scalaire visant à (re)positionner Guingamp comme pôle de développement local au service de l'ensemble du territoire de Guingamp Communauté (transferts économiques et résidentiels vers les territoires voisins).

Une synergie est recherchée entre les actions développées dans le cadre du projet de revitalisation et les autres projets en cours ou prévus sur le territoire : Pôle d'Echange Multimodal, création d'une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), opérations de réhabilitation dans les centres-bourgs de Guingamp Communauté, etc. Une bonne articulation entre les différents dispositifs apparaît de ce point de vue essentielle pour mener à bien le projet global et transversal défini par l'étude pré-opérationnelle (gouvernance et coordination des partenaires, visibilité sur les financements exceptionnels/de droit commun, etc.).